Projet soutenu par Fondation de France

Institut de Recherche pour le Développement FRANCE

Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires

Un projet local pour le maintien et la reconquête du pastoralisme

Le PACTE PASTORAL INTERCOMMUNAL

de la Communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres solidaires

Présentation forum foncier

26/04/2024

Florac

Photos N.Cabannes

CONTEXTE

La ComCom : 5500 habitants pour 15 communes

Une identité pastorale forte et une pratique qui a façonné le territoire et les paysages, aujourd'hui env. 60% de la surface du territoire est pâturée

- Déprise rurale et démographique
- Fermeture des milieux → perte de biodiversité, risque incendie

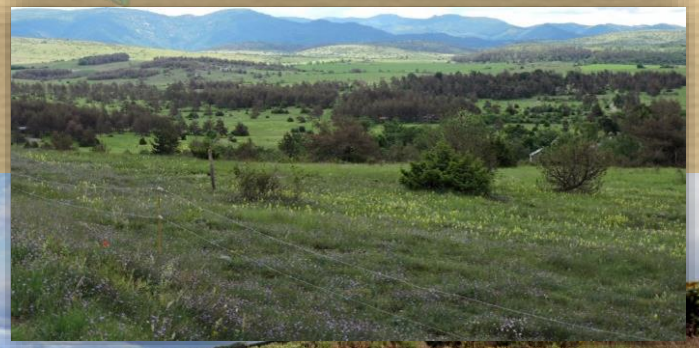

LES ORIGINES DU PROJET

Une situation de « blocage foncier »

*« **Si on a fait ce Pacte c'est que nous, éleveurs, on n'avait pas de réponses à nos questions sur l'avenir de l'élevage**. A l'origine, il y a un problème **d'accès au foncier** qui se posait, comme une impasse, face au **régime de droit privé**. (…)L'enjeu était de laisser passer les troupeaux sur des espaces privés, avec moins de contraintes et d'incertitudes.*

***Un des points de départ du Pacte, c'est de dire que tout ce qui a trait au pastoralisme ne concerne pas uniquement les éleveurs :** le pastoralisme, c'est la production animale, mais aussi l'entretien des chemins, les liens avec les pratiques de chasse, la gestion des risques d'incendie…*

***Le Pacte, c'est une initiative de gens de terrain qui veulent favoriser le développement des troupeaux.** Il y avait cette idée… qu'au-dessus du droit privé, il y a le droit international, l'intérêt général du pastoralisme, qui a fait l'objet d'une reconnaissance par l'Unesco. »*

Eleveur à l'origine du Pacte pastoral

OBJECTIFS

Maintenir et faire vivre le pastoralisme

Dépasser les difficultés liées à :

- **L'accès au foncier**
- **La sécurisation du foncier**
- **La transmission**
- **La circulation des troupeaux**
- **La dégradation des chemins de transhumance**

LE PACTE PASTORAL INTERCOMMUNAL
1ÈRE PHASE : CONSTRUCTION DU PPI

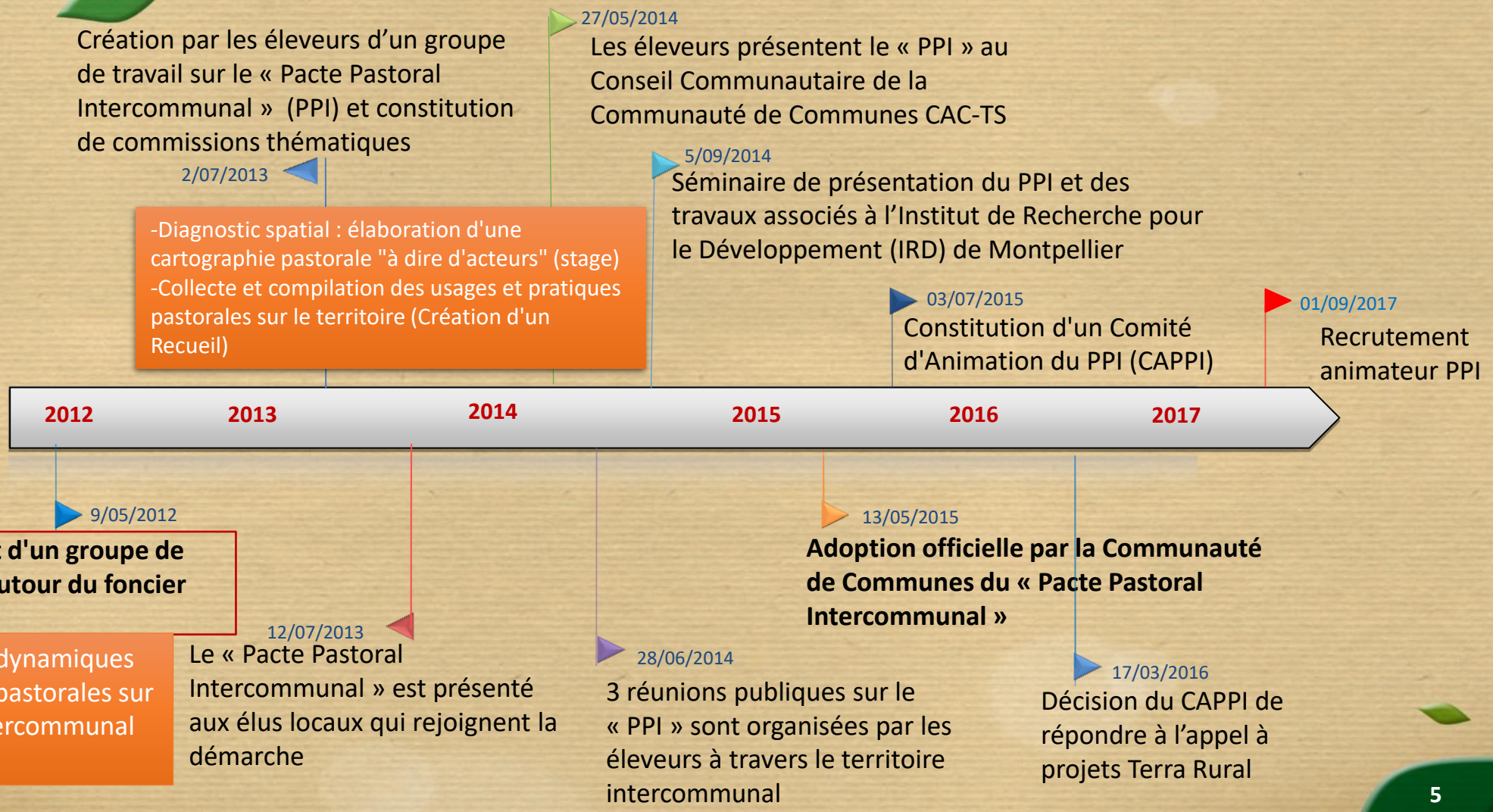

Le Pacte Pastoral Intercommunal

Premier résultat de la démarche = adoption du PPI

Le pacte = **la formalisation d'un outil de régulation et un engagement politique**

+ un cadre
+ des orientations
+ des règles

Le pacte = **le ciment d'un lien social**, l'expression d'une solidarité socio-écologique

LE PACTE PASTORAL INTERCOMMUNAL

Un long préambule :

- des milieux ouverts pour une multifonctionnalité de l'espace
  ↳ des valeurs qui définissent **une identité territoriale**
- des **obligations consenties** (socialement acceptées)
- le statut du territoire : patrimoine commun matériel et immatériel
- le **statut de la pratique pastorale : d'intérêt général**

4 articles :

- le pastoralisme est **d'intérêt collectif**
- 4 principes directeurs :
  + servitude pastorale
  + priorité pastorale et récupération de biens vacants et sans maîtres
  + transmission pastorale (reprise, développement, installation)
  + sous-zonage pastoral dans les documents d'urbanisme

Le Pacte Pastoral Intercommunal
2ème phase : mise en œuvre opérationnelle

« Il fallait qu'il y ait une entité porteuse du Pacte, pour l'asseoir politiquement. L'échelle de la communauté de communes est la plus évidente, pour fédérer, impliquer les élus.
Il y a eu consensus pour que les collectivités locales soient aux manettes.
L'échelon de la communauté de communes est vraiment intéressant, parce qu'il permet le lien direct aux éleveurs. »

- Création d'un comité d'appui (CAPPI) multi-acteurs → Organe de pilotage et de gouvernance
- Mise en application du PPI via l'animation, actions volontaires, pas de sanctions

Entretien du réseau et de la démarche participative via ce CAPPI et des relations régulières avec les partenaires pour mener à bien des actions sur le territoire

LE PACTE PASTORAL INTERCOMMUNAL
2ÈME PHASE : MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

Candidatures à divers appels à projets (AAP) pour financer une animation (2017- ?)

Soutien PNC
Actions de suivi et de coordination, réponses à AA
Avril 2018 à Mars 2019

AAP Terra Rural1
Sept 2017 à Août 2018

AAP Fondation de France
Sept-Déc 2018

AAP Terra Rural 2
Janv 2019 – janv 2020

AAP Développement Rural et Agricole (Terra Rural 3)
Janv 2020 –janv 2021

AAP Fondation de France / autofinancement CC CAC-TS
Janv 2021-?

LE PACTE PASTORAL INTERCOMMUNAL
2ÈME PHASE : MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

Programme d'actions :

formation des élus, accompagnement sur des projets de reconquête, sur des transmissions, sur de la recherche et de la sécurisation de foncier, travail sur les documents d'urbanisme, réhabilitation de chemins de transhumance, communication et sensibilisation des habitants…

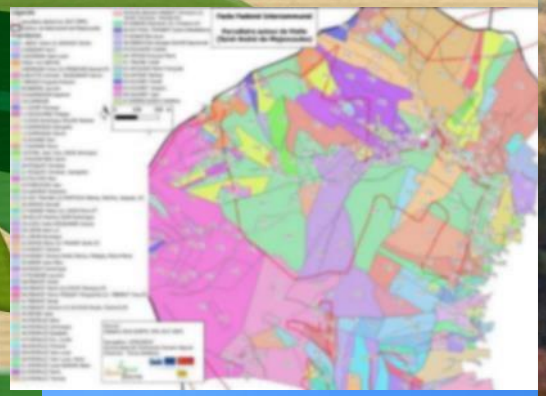

RÉSULTATS

Moyens déployés

- **14 CAPPI,**
- **17 groupes de travail multi-acteurs**
- **Animation locale**

Réunions de rencontre/médiation ou accompagnement: agri/agri, agri/élu, agri/propriétaire, agri/institution

Sensibilisation élus, habitants, chasseurs, forestiers, autres territoires (réunions, articles, flyer, exposition, soirées-débats, présence sur manifestations, réunions publiques…)

- **15 Diagnostics fonciers**
- **9 Animations foncières**
- **4 Diagnostics pastoraux**
- **4 formations pour les élus**
- **2 Chantiers solidaires sur les chemins de transhumance**
- **2 cafés transmission, entretiens transmission, 1 diagnostic de transmission, sensibilisation agri>50 ans**

Résultats concrets

- **5 zones de pâturages abandonnés réinvestis dont 4 nouvelles installations d'éleveurs**
- **Sécurisation du foncier pour 10 éleveurs**: signature de contrats (prêts à usage, baux)
- **Réorganisation de pâturage** entre éleveurs permettant nouvelle installation et confortation
- **Des médiations entre éleveurs** permettant un partage de foncier
- Nombreux habitants/propriétaires foncier/acteurs du territoire informés du PPI, sensibilisés au pastoralisme
- **Récupération de Biens Vacants et sans maitres, baux mairie/agri**
- **Zonage pastoral** dans un PLU
- **13 Km de draille nettoyés, 145 personnes sensibilisées et impliquées** sur le pastoralisme lors de ces chantiers

Résultats long terme

Reconquête pastorale de pâturages abandonnés

Meilleure connaissance et implication des élus, habitants, propriétaires fonciers sur le pastoralisme
→ faciliter des installations, sécuriser du foncier, acceptation du monde pastorale, …

EXEMPLE SUR LA COMMUNE DE TRÈVES

Les chèvres du Trèvezel

PERSPECTIVES ET ENSEIGNEMENTS

- Poursuite de l'animation en 2024
- **Projet Fondation de France en cours** : essaimage de la démarche de pacte territorial sur d'autres communes, évolution vers un pacte agroécologique dépassant le cadre du pastoralisme

Les enseignements du PPI :

- Dépasser le régime de la propriété privée → une réflexion de longue haleine
- Rôle de coordination et d'animation important pour faire le lien entre les acteurs
- Démarche bottom-up et résultats concrets (installations…) permettant de faire évoluer les mentalités et les réflexions sans contraindre et en avançant ensemble.
- Appui et rôle indispensable des élus

Des difficultés…

- Mise en exergue de rivalités, jalousies, problèmes relationnels (partage de l'espace et multi-activités)…
- Fonciers privés qu'on ne maîtrise pas, choix de porteurs d'actions de saisir les opportunités sans attendre une démarche de préparation des conditions et d'appel à candidature
- Pas de coercition sur les propriétaires fonciers, caractère volontaire de l'application des principes du PPI
- **Financement et pérennisation de l'animation**

MERCI de votre attention

Contact :
Olivier Barrière
olivier.barriere@ird.fr
Noémie Cabannes
pactepastoral@cac-ts.fr

https://caussesaigoualcevennes.fr/competences/pacte-pastoral/
https://www.facebook.com/natura2000.pactepastoral.cccacts/